



Compte rendu du sixième comité de pilotage de la déclinaison PACA du Plan National d'Actions en faveur des Odonates

Mas-Thibert – 02 octobre 2014

Étaient présents :

- Jean-Christophe BARTOLUCCI (Coordinateur PRAO, AMV)
- Stéphane BENCE (CEN PACA)
- Yoann BLANCHON (SfO)
- Leïla DEBIESSÉ (AMV)
- Éric DURAND
- Pascal GREBET (DDTM 13)
- Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (Coordinatrice PNAO)
- Christiane JAKOB (Libelo, suivi démoustication PNRC)
- Philippe LAMBRET (Tour du Valat, SfO)
- Jean-Laurent LUCCHESI (Directeur AMV)
- Yann LE COUVIOUR (CPIE Rhône Pays d'Arles)
- Robin ROLLAND (Service Biodiversité, Eaux et Paysages, DREAL PACA)
- Timothée SCHWARTZ (A Rocha)

Étaient excusés :

- Yoan BRAUD (Entomia, SfO)
- Jérôme BRICHARD (Parc du Luberon)
- Romain BRUSSON (CNR)
- Julie DELAUGE (CEN PACA, SILENE)
- Cyrille DELIRY (Groupe Sympetrum)
- Benjamin KABOUCHE (LPO PACA)
- Hervé LAYDIER (CNR)
- Marie-France LECCIA (Parc du Mercantour, SfO PACA)
- Sylvie RAFFIN-CALLOT (SIIVU Vallée Haute Siagne)
- Marie-George SERIE (LPO PACA)

Ordre du jour

État d'avancement des actions du PRAO

Préambule

Robin Rolland fait un point sur les PNA et leur coordination. Il rappelle les préconisations induites par le cahier des charges pour l'animateur et fait le point sur ce qui a déjà été accompli dans le cadre de la coordination du présent projet. En général, les Plans Nationaux sont mono-spécifiques, à l'exception de quelques-uns comme les Chiroptères ou les Odonates. Ces plans multi-espèces sont plus complexes à encadrer et les financements restent le facteur limitant de l'avancement des actions qu'ils comportent. En effet, 20 000 à 30 000€ sont attribués pour une animation nationale et 10 000€ pour une animation régionale. La DREAL reconnaît le travail effectué par les Amis du Marais du Vigueirat. La rédaction de la déclinaison, la mise en œuvre, le suivi des actions et des structures, la recherche de financements, l'animation des Comités de Pilotage, sont des points du cahier des charges qui sont déjà achevés ou en cours.

En 2014, un rapport national (joint à ce compte-rendu) sur l'évaluation des PNA, « une politique à refonder », a été produit. Ce travail a abouti à 30 recommandations notamment sur les aspects budgétaires. La conception de Plans multi-espèces et proposant des actions de conservation plutôt que des actions de connaissances sont deux d'entre elles.

Coordination du projet

La demande de subvention auprès de la région PACA faite par les AMV a été accordée en juin 2014. Elle permet de financer 10 actions à hauteur de 61 694€ (voir tableau 1). La convention a été reçue le 27/06/2014, aussi, les travaux prévus en 2014 n'ont pu être initiés par manque de moyens. Les actions débuteront donc en 2015 selon un planning à programmer. Les seules actions qui ont pu commencer sont celles concernant *Lestes macrostigma* pilotées par la Tour du Valat. La subvention est pluriannuelle et s'étalera sur 2 ans. L'apport des sommes complémentaires est indispensable à la mise en œuvre des actions avec une part d'autofinancement d'une hauteur minimale de 20%. Sans l'obtention de ces apports extérieurs, l'indemnisation via la subvention Région se fera au prorata du montant annoncé initialement.

Intitulé PRAO	Actions
DR1	Animation PRAO
AC2.1bis	Administration de la base de données de la DR-PNAO PACA
AC2.2	Évaluation de la distribution de <i>Gomphus flavipes</i> et de la taille des populations larvaires
AC3.1	Évaluation de l'état de conservation des populations et définition de l'habitat optimal de <i>Lestes macrostigma</i>
AC3.2	Précision du statut de <i>Gomphus graslinii</i>
AC4.1	Étude des facteurs limitant le développement larvaire de <i>Lestes macrostigma</i>
AC4.3	Étude du micro-habitat de <i>Coenagrion mercuriale</i> et de <i>Coenagrion caeruleum</i> en milieu méditerranéen
AC4.4	Évaluation de la distribution de <i>Somatoclora meridionalis</i> et de la taille des populations larvaires. Première observations biologiques
GC6.1	Restauration d'habitats favorables au développement larvaire de <i>Lestes macrostigma</i>
GC11	Améliorer la gestion des stations de reproduction d'Odonates prioritaires

Tableau 1 : Actions concernées par la Subvention Région PACA

Source : AMV

Les AMV vont établir des conventions de partenariat avec chacune des structures concernées par ces actions. Ces structures devront avant le fin 2014 désigner aux AMV un responsable administratif qui sera alors l'interlocuteur privilégié dans le cadre de cette subvention. Des justificatifs de mise à disposition de fonds propres et de co-financement devront nous être fournis.

La seconde demande d'autorisation de captures avec relâchés des 6 espèces protégées suivantes : *Gomphus flavipes*, *Gomphus graslinii*, *Oxygastra curtisii*, *Coenagrion mercuriale*, *Sympecma paedisca*, *Ophiogomphus cecilia* a été acceptée sur 5 départements. Seul le département des Alpes Maritimes n'a pas encore accordé cette autorisation. Pascal GREBET s'étonne qu'un arrêté sur les Bouches du Rhône ait été fait sans qu'il en ait connaissance. Le souci relevé par le coordinateur et appuyé par Pascal GREBET est la mention unique de Jean-Christophe BARTOLUCCI sur chacun des arrêtés. Pascal GREBET propose de rédiger un arrêté type qui servirait de « modèle » et mentionnant des visas qui ne l'étaient pas. Certains concernent l'accès aux propriétés privées dans le cadre d'inventaire du Patrimoine Naturel considéré d'utilité publique. Le cas de A Rocha qui s'est vu refuser l'accès sur une propriété privée en raison des conflits récents entre manadiers et espaces naturels a servi d'exemple pour expliciter les visas qu'il est impératif d'ajouter aux arrêtés. Les prochains, plus complets et mentionnant chacune des personnes concernées viendront abroger ceux dont nous disposons actuellement.

AC2.1 : Bases de données et Atlas régional

La SfO est en train d'établir une convention avec la base de données régionale SILENE. De plus, une réunion regroupant l'OPIE (Samuel JOLIVET), l'OPIE Provence Alpes du Sud (Michel PAPAZIAN), la SfO PACA (Yoan BLANCHON) et la LPO PACA (Gilles VIRICEL) a abouti sur un accord pour la constitution d'une convention. Elle fixera les modalités d'échanges et d'utilisations des données.

La SfO pourrait être le validateur des données Odonates sur SILENE. Il y aurait donc un partenariat mis en place avec la production de cartes alimentées par SILENE.

La SfO PACA et la LPO PACA possèdent chacun un peu plus de 40 000 données. La couverture géographique est assez homogène. De plus, les observations de la LPO sont récentes alors que la SfO possède de nombreuses données historiques.

Un certain nombre de textes pour l'atlas papier sont déjà rédigés. Quelques auteurs sont déjà définis mais il en reste à définir. Philippe LAMBRET, par exemple, n'a toujours pas été consulté pour rédiger la partie sur *Lestes macrostigma* comme cela avait été mentionné lors du précédent Copil.

Cet atlas, dont la sortie est bien prévue en 2015, n'est pas une action intégrée à la subvention région. Nous n'avons aucune donnée concernant l'origine des financements autres que les fonds propres.

AC2.2 : *Gomphus flavipes*

Nous avons dans un premier temps présenté les résultats pour 2013 (voir tableau 2 et figure 1).

Années	Nombre de données			Nombre de mailles		
	BdR	Vaucluse	Total	BdR	Vaucluse	Total
2011	18	1	19	-	-	-
2012	18	2	20	-	-	-
2013	20	7	27	-	-	-
Total	56	10	66	11/16	3/7	14/22

(1 maille en commun entre Bouches-du-Rhône et Vaucluse)

Tableau 2 : Bilan de 2011 à 2013 des prospections de *Gomphus flavipes*
 Source : Yoan BLANCHON

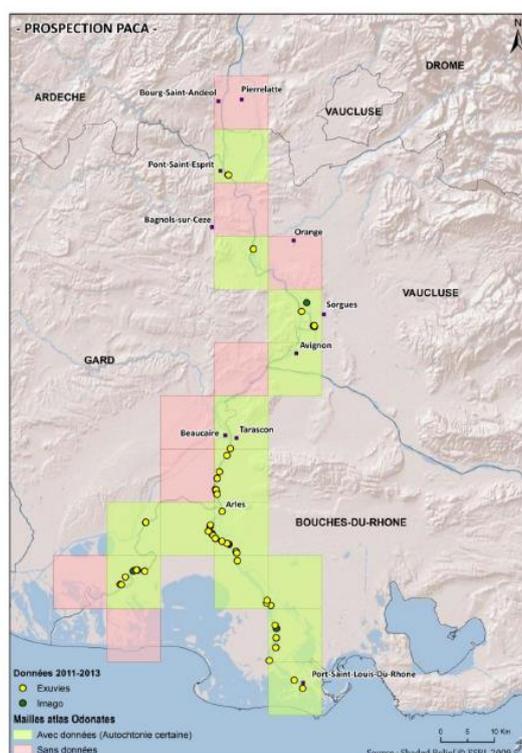


Figure 1 : Observations de *Gomphus flavipes* de 2011 à 2013
 Source : Yoan BLANCHON

Pas d'avancées notables sur cette action pour 2014. La collaboration avec la CNR et le PRAO Languedoc-Roussillon est effective bien que les prospections côté Bouches du Rhône n'aient pas commencé (voir figure 2). Les prospections réalisées sur l'autre rive ont permis de trouver l'espèce. Certaines zones difficiles d'accès vont être prospectées en canoë.

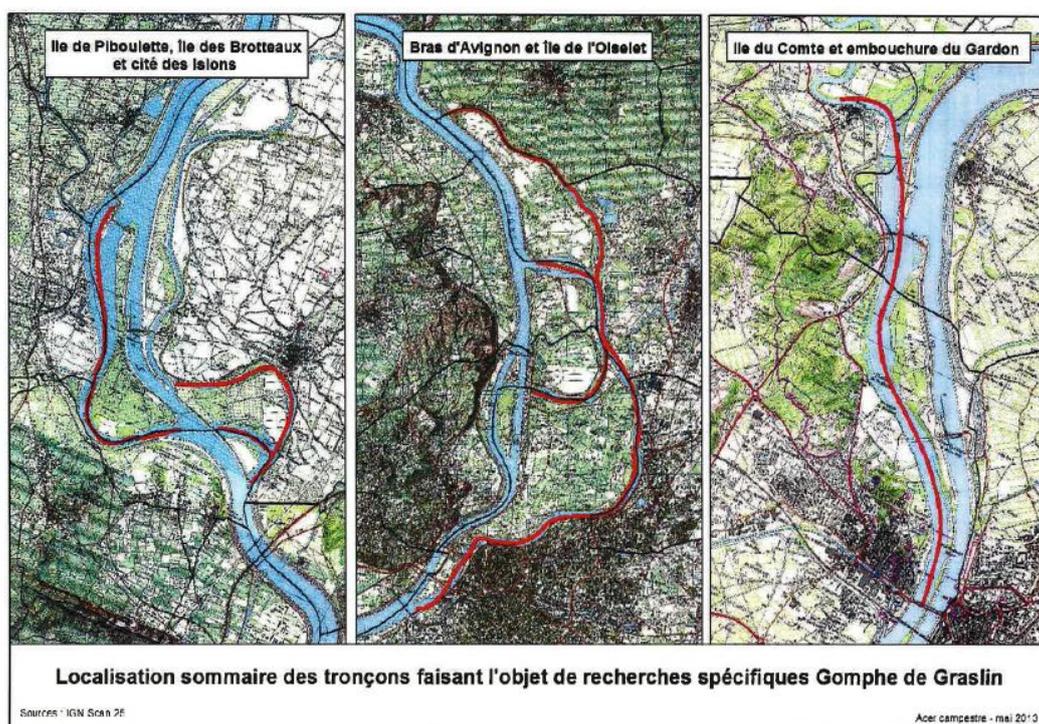


Figure 2 : Tronçons sélectionnés pour les prospections Gomphidae
 Source : CNR

AC2.3 : *Sympecma paedisca* et *Ophiogomphus cecilia*

Pas d'évolution sur *S. paedisca*. Le projet d'organiser un week-end spécifique est toujours à l'étude. Il faudrait peut-être cibler des tronçons favorables sous-prospectés où l'enjeu d'un inventaire ne concerne pas que cette espèce.

Des prospections sur *O. cecilia* ont été faites en juillet dans les Gorges du Verdon par Régis KRIEG-JACQUIER et Cyrille DELIRY. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de trouver d'exuvie et aucun adulte n'a pu être observé. Ces travaux ont été motivés par une donnée récente mentionnant l'espèce dans cette zone. L'espèce y sera recherchée de nouveau en 2015.

En 2014, la deuxième année de suivi d'*O. cecilia* sur le Canal de Vergière en Crau par le CEN PACA a été réalisée. Là encore, l'espèce n'a pas été observée.

AC3.1, AC4.1, AC4.2, GC6.1 : *Lestes macrostigma*

Ces actions, entrant aussi dans le cadre du programme SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) de restauration de mares temporaires méditerranéennes coordonnées par les AMV,

ont bien avancé au cours de l'année 2014. Les études se basent sur la comparaison de 36 sites différents répartis en Camargue sur lesquels des adultes de *L. macrostigma* avaient été observés (voir figure 3).



Figure 3 : Cartographie des 36 sites étudiés
 Source : Philippe Lambret

Les résultats des études menées cette année assoient les dires d'experts quant aux facteurs limitants de l'espèce : l'aspect temporaire des milieux (alternance des mises en eau et des assecs), la profondeur des mares (permet de tenir en eau la mare plus longtemps) et la salinité (l'espèce ne supporte pas les fortes salinités), choix des plantes hôtes pour la ponte (préférence pour le scirpe maritime, utilisation aussi du jonc piquant). Un rapport de stage pour cette étude a été rédigé. Des analyses plus approfondies seront poursuivies en 2015.

Les opérations de gestion visant à la restauration de mares temporaires sont en cours avec 6 mares creusées. Certaines d'entre elles font l'objet de suivis faunistiques et floristiques, d'autres sont spécifiquement étudiées pour suivre la colonisation du milieu par *L. macrostigma* avec notamment la volonté de juger de l'impact du pâturage. Deux mares sur les Marais du Vigueirat sont vouées à éclairer ce dernier point. Afin d'y accélérer le développement des végétaux, des graines de scirpes y ont été semées.

Des études en laboratoire ont été menées mimant différentes périodes de mise en eau. Les résultats de cette expérience auront une application directe pour la restauration et la conservation d'habitats propices à *L. macrostigma*.

La valorisation des données est faite par la publication d'articles et une conférence lors du Congrès Européen des Odonates à Montpellier.

En 2015, une publication à destination des gestionnaires d'espaces naturels sera proposée à la revue « Espaces Naturels ».

AC3.2 : *Gomphus graslinii*

Cette étude est pilotée par le PNRC et accomplie par A Rocha. L'actualisation des données sur le site des 3 marais classé Natura 2000 a permis la découverte de plusieurs adultes et exuvies sur le Canal de la Vallée des Baux. D'autres spécimens ont été trouvés sur l'Argens dans le Var.

Des adultes avaient été observés en 2011 dans le Vaucluse mais pas d'exuvie pour en confirmer l'autochtonie. Des espaces comme le Lac de Paty et d'autres retenues d'eau du même type sont à prospecter.

Il sera nécessaire de cadrer les modalités de financements Région pour le report des actions de 2014 à 2015.

AC4.3, GC11 : *Coenagrion mercuriale* et *Coenagrion caerulescens*

La création de l'action GC11 : « Améliorer la gestion des stations de reproduction d'Odonates prioritaires » a vu le jour sous l'impulsion de la subvention Région PACA. En effet, le bassin de la Durance représente des enjeux particuliers car les stations se développent sur des milieux naturels liés à la dynamique alluviale du cours d'eau. Des prospections doivent être menées sur le lit mineur et les zones de résurgence de la nappe.

Ces actions pourraient mener à l'acquisition de terrain de la part de l'Agence de l'eau ou du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance. *Sympetrum depressiusculum* est à ajouter aux 2 espèces visées par la présente étude.

AC4.4 : *Somatochlora meridionalis*

Pas d'avancement pour 2014. Les actions sont reconduites à 2015.

L'espèce a été découverte à Vidauban.

AC4.5, AC4.5 bis, AC4.5 ter : *Oxygastra curtisii*

Les actions AC4.5 et AC4.5 bis sont des actions potentielles qui n'ont pas été concrétisées.

L'action AC4.5 ter a été ajoutée en 2013 au PRAO. Elle concerne une étude d'impact qui doit être faite dans le cadre des dérogations aux interdictions d'épandre des produits phytosanitaires par voie aérienne. Seules les rizicultures de Camargue sont encore autorisées à pratiquer ce type de traitements à la condition que le Centre Français du Riz et le Syndicat des Riziculteurs réalisent une étude d'impact sur les zones Natura 2000. Il s'agit de savoir si le passage de l'hélicoptère nuit aux espèces visées dans les deux directives européennes présentes sur les parcelles en cours de traitement. Le volet sur l'avifaune a été fait en 2013 mais la partie sur les odonates, spécifique à *Oxygastra curtisii*, reste à faire. En 2014, la cartographie des zones à prospecter a été mise en place et le protocole établi, mais la campagne de terrain n'a pas été menée.

AC4.6, AC4.7, GC6.2 : *Sympetrum depressiusculum*

Ces actions n'ont pas évolué.

Beaucoup d'individus ont été observés sur le site Natura 2000 des 3 Marais, sur le Canal de Vergière. Les données mettent en évidence la très forte capacité de dispersion de l'espèce. La question demeure toujours quant à savoir si la Camargue représente une zone de reproduction. Des données de 1984 semblent corroborer cette hypothèse avec les rizières comme lieux de ponte et de croissance des larves.

Pour cette espèce, une vigilance doit être portée sur les canaux agricoles, les bassins autoroutiers, les bassins cynégétiques, et tout autre milieu avec des mises en eau de ce type. Il est certain que ces petites étendues d'eau tendent à disparaître surtout en milieu agricole.

AC4.8 : Suivi de la démoustication

Une étude sur les animaux utilisant les moustiques comme ressource alimentaire est faite sur les zones traitées aux Bti en Camargue. À ce titre, une comparaison des communautés d'odonates sur des zones traitées et des zones témoins, non traitées, est faite par le bureau d'étude Libelo sous la direction du PNRC. En 2013, un bilan met en évidence l'impact négatif de la démoustication sur les odonates, espèces non-cibles, avec de fortes chutes, statistiquement significatives, à la fois de la richesse spécifique et de l'abondance. L'étude suit son cours en 2014 avec de nouvelles campagnes de prospections.

AC4.9 : *Somatochlora artica* et *Somatochlora alpestris*

Les intempéries n'ont pas permis de réaliser les prospections envisagées par le CEN PACA. Leurs nombreux autres projets déjà planifiés risquent de rendre impossible des prospections en 2015.

Le Parc National du Mercantour où des stations de reproduction de *S. alpestris* avaient été découvertes en 2013 n'a pas trouvé de nouvelles zones cette année. Toutefois, quelques preuves d'autochtonie ont pu être apportées pour certains sites.

Articulation avec les politiques de l'état et les politiques communautaires

Articulation avec le projet SNB de restauration de mares cité précédemment. Les Amis des Marais du Vigueirat en sont les coordinateurs ce qui favorise l'imbrication des deux programmes (SNB/PRAO PACA).

La réactualisation des données odonates sur le site Natura 2000 des 3 marais commanditée par le PNRC et produite par A Rocha a été faite en 2014. Elle visait à faire le point 10 ans après l'inventaire de Jean-Michel FATON en 2003. L'étang des Aulnes s'est révélé être intéressant pour plusieurs espèces comme *L. macrostigma*, *S. depressiusculum* et *G. graslinii* par exemple. Il compte certainement avec le Canal de Vergière parmi les sites les plus riches de France. L'aval du canal n'a pu être prospecté en raison du refus de la part du propriétaire d'accéder au terrain, point abordé précédemment dans la partie « Coordination du projet » au sujet des préconisations de Pascal GREBET. Les Marais de L'Ilon ont eux aussi été très intéressants. Malheureusement tout n'est pas positif car seulement 12 des 23 espèces mentionnées aux Marais du Coucou ont été retrouvées.

Information et sensibilisation

Un article à destination des gestionnaires d'espaces naturels co-rédigé par la Tour du Valat et les Amis des Marais du Vigueirat sur la création et la restauration de mares temporaires méditerranéennes favorables à *Lestes macrostigma* va être produit en 2015.

Une formation d'initiation a été faite par la LPO PACA les 28 et 29 juin à Courthèzon (84).

Une mare pédagogique creusée par l'intermédiaire du Projet SNB a été creusée. Les odonates y seront présentés. Des outils pédagogiques tels qu'un livret de découverte pour le grand public ainsi que des outils orientés pour les enseignants seront produits en 2015.

A Rocha possède une petite mare pédagogique et le CEN PACA envisage d'en créer une à Sisteron mais sans que les travaux soient actuellement programmés.

Une tentative de regroupement des expériences sur ces types de mares va être faite afin de canaliser et d'aiguiller leur mise en place, leur gestion et leur valorisation.

Liste Rouge

Le projet de présentation de liste par le CEN PACA suit son cours. La question de la rapidité du caractère « obsolète » d'un atlas papier, a été abordée. D'autant que le PRAO aura permis de mettre à jour les aires de répartitions de nombreuses espèces au point d'en revoir les statuts.

Point sur le PNAO

Presque toutes les régions françaises ont décliné le PNAO. De plus en plus d'actions inter-régionales sont mises en place.

Un lourd travail de centralisation de documents sur les odonates est en cours. 150 documents sont actuellement consultables et téléchargeables sur le site internet de l'OPIE.

La 3^{ème} édition du Congrès Européen d'Odonatologie s'est déroulée à Montpellier en 2014. Philippe LAMBRET y a présenté ses études sur *Lestes macrostigma*.

Un appel à retour d'expérience est lancé par l'OPIE dans l'optique de produire un recueil à l'usage des gestionnaires. Certains gestionnaires seront contactés pour témoigner.

L'OPIE travaille actuellement sur la liste rouge nationale sur la base de 622 261 données. Les experts régionaux sont d'ailleurs sollicités pour participer à la validation de certains lots de données. Cette liste sera aboutie pour le premier semestre 2015.

Une évaluation de fin de plan sera faite en 2015, date d'échéance. Une plaquette de synthèse sera diffusée en 3 500 exemplaires et un séminaire de restitution du plan animé fin 2015.